

SaaS ou logiciel comme un service

MGDIS simplifie le logiciel et le diffuse en ligne comme un service

Le SaaS ou Software as a Service provoque de profonds bouleversements dans le monde du logiciel aujourd'hui...



Jean-Marc Bienvenu, PDG de MGDIS
"Nous voulons participer, en tant que société innovante, au bouleversement engendré par le modèle SaaS."

Les nouvelles technologies ont permis de faire émerger de nouvelles solutions mais surtout de nouvelles approches de l'informatique. Nous entrons dans l'ère du logiciel à la demande.

Monsieur Bienvenu, pourquoi le choix du mode SaaS dans le développement de MGDIS ?

Actuellement, toutes les conditions nous semblent réunies pour voir décoller le marché des applications à la demande. MGDIS y travaille depuis plus de 2 ans. C'est avec ce type de solutions que MGDIS a concouru et a été nommé aux Prix de l'innovation du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2005 et 2007.

Nous voulons participer, en tant que société innovante, au bouleversement engendré par le modèle SaaS. Nous avons fait ce pari technologique pour le développement de nos logiciels. Le concours financier d'Oséo ANVAR et notre partenariat avec Microsoft - MGDIS

est Gold Partner - nous ont permis de franchir le cap technologique que de grands éditeurs sont actuellement en train de franchir.

Quels sont les enjeux pour les collectivités locales ?

Si nous revenons sur les applications à la demande, en quoi consistent ces bouleversements dont vous parlez ?

L'usage du logiciel change en profondeur. Le logiciel comme un service permet de consommer l'informatique comme des énergies telles que l'eau et l'électricité.

Le logiciel comme un service est une application accessible à distance comme un service par Internet, à la différence du modèle traditionnel, vous n'installez plus de produit sur votre serveur.

Le SaaS ou logiciel comme un service s'inscrit dans la famille des logiciels hébergés, partagés entre l'ensemble des clients utilisateurs de ce service.

En réalité, cela va plus loin que le seul accès à une application métier accessible par Internet. **Le logiciel devient un outil fédérateur de services à la demande. L'usage du logiciel est un service.**

Quelle est la différence entre le mode ASP et le SaaS ?

Il faut faire la différence entre une application web intégrée au navigateur ou mode ASP et les applications en mode SaaS directement déployées par le web. Le mode SaaS décloisonne les applications fermées du mode ASP en services ouverts, plus riches en fonctionnalités et en capacité de dialogue avec d'autres services et logiciels.

Quels sont les enjeux économiques et contractuels ?

Nous sommes dans une logique de solutions nécessitant de faibles coûts de mise en oeuvre. Le mode SaaS permet de s'affranchir de contraintes techniques et financières : coûts et investissement maîtrisés, risques contractuels limités et

une plus grande liberté : les clients de ce type de solutions ne sont pas prisonniers de leurs fournisseurs informatiques.

Ce changement est-il un frein pour les collectivités ?

Il s'agit pour nous comme pour la collectivité avec laquelle nous collaborons, d'accompagner le changement. Les obstacles techniques, juridiques et économiques sont surmontés. Il reste à franchir l'obstacle culturel. Il s'agit bien de changer de façon de travailler.

Il faut placer l'utilisateur, l'agent, au cœur du système. Pour lui, c'est une réelle révolution. L'innovation vient de l'utilisateur.

Par exemple, les informations financières de la collectivité sont accessibles aux élus, aux autres services. Et cette disponibilité des informations **change les relations avec les élus mais aussi des élus vers les citoyens.**

Votre approche est-elle compatible avec le « monde libre » ?

Oui, absolument. Il s'agit en réalité d'une voie de réconciliation des logiciels dits "propriétaires" et "libres".

La question n'est plus celle de la propriété ou non du logiciel et l'accès ou non aux services, mais elle est recentrée sur la réponse aux besoins des utilisateurs en leur apportant le meilleur service au meilleur coût.

De cette manière, nous nous rapprochons de la logique du monde libre.

Cette alternative assure à nos clients la pérennité de nos solutions métiers ainsi que la qualité de nos relations, de nos échanges avec les éditeurs du marché.



MGDIS, éditeur de logiciels d'aide à la décision, de gestion et de pilotage, répond aux problématiques administratives, économiques et financières des collectivités, des établissements hospitaliers et des organismes publics et parapublics.

www.mgdis.fr